

La Mauricie obtient huit places en soins palliatifs

Le ministre Barrette injecte une somme de 544 000\$

GENEVÈVE BEAULIEU VEILLEUX

genevieve.beaulieuveilleux@tc.tc

SANTÉ. La Mauricie comptera sous peu huit places supplémentaires pour les personnes en fin de vie du côté de la future Maison des Trois Colombes à Shawinigan. C'est le ministre de la Santé et des Services sociaux Gaétan Barrette qui en a fait l'annonce en allouant une somme récurrente de 544 000\$.

Le ministre Barrette était accompagné de la ministre de la région de la Mauricie Julie Boulet, de même que du député de Saint-Maurice Pierre Giguère pour livrer les grandes lignes de cet investissement qui donne le coup d'envoi au projet, porté par l'ex-mairesse Lise Landry.

«Nous savons tous que les besoins en matière de soins palliatifs et de fin de vie sont croissants dans notre société. Nous sommes très fiers de contribuer au financement de ces nouveaux lits en soins palliatifs pour mieux répondre aux besoins de la population de la Mauricie», a déclaré M. Barrette.

Il a d'ailleurs souligné que ce projet venant de la communauté est un bel exemple d'humanité, venant compléter l'offre du réseau public de la santé. De même, ce financement permet au gouvernement d'atteindre le ratio de lit par personne recommandé par les experts du milieu, soit 1 pour 10 000 dans la région.

Ce budget de fonctionnement récurrent correspond à un financement de 68 000\$ par lit. Ce montant sera versé annuellement par le ministre de la Santé et des Services sociaux, notamment en raison de la construction prochaine d'une nouvelle maison de soins palliatifs. Cette dernière sera située sur un terrain adjacent à l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, tout près du stationnement.

Le projet d'implantation d'une nouvelle maison de soins palliatifs pour la clientèle du centre de la Mauricie est issu d'une collaboration étroite entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec et La Maison des Trois



On retrouve la ministre de la Mauricie Julie Boulet, le directeur général du CIUSSS Mauricie et Centre-du-Québec Martin Beaumont, le ministre de la Santé et des Services sociaux Gaétan Barrette, de même que l'initiatrice du projet Lise Landry et le député de St-Maurice Pierre Giguère. (Photo TC Media – Geneviève Beaulieu Veilleux)

Colombes, un organisme à but non lucratif. Un projet de 1,7M\$, attendu par la communauté

L'édifice projeté sera construit sur un terrain d'une superficie de 4 228 mètres carrés, cédé gratuitement par l'établissement pour une durée de 25 ans. La maison de soins palliatifs devrait avoir une superficie de 650 mètres carrés, et pourrait accueillir huit chambres destinées aux personnes en fin de vie au courant de l'année 2018, dont une spécialement dédiée aux enfants.

«On sait combien il est difficile pour les familles de s'expatrier pour recevoir les soins de leur jeune. Il y a plusieurs impacts qui touchent alors les familles et la résidence sera donc un avantage pour eux», a précisé Lise Landry, visiblement enthousiaste de ce feu vert pour le projet.

Le personnel sera constitué d'une infirmière, d'une infirmière auxiliaire, de préposés aux bénéficiaires, d'auxiliaires et d'un coordonnateur. Sous l'angle financier, les coûts du projet, incluant la construction et l'équipement,

s'élèvent à 1,7M\$. Cette somme sera entièrement financée grâce aux dons amassés par l'organisme.

«Je suis très heureux de constater que ce projet est en bonne voie de réalisation, et qu'il reçoit l'appui de la population de la région, notamment grâce à la générosité des donateurs. Ayant moi-même vu mon père faire face à des soins de fin de vie, je suis certain qu'il aurait apprécié un tel endroit. J'invite les gens à continuer à apporter leur soutien à ce projet porteur pour nous tous», a déclaré le député Pierre Giguère.

«La concrétisation de ce projet de maison de soins palliatifs est une excellente nouvelle pour la communauté de notre région. Davantage de personnes pourront recevoir des soins de fin de vie de grande qualité qui correspondent à leur désir», a fait savoir la ministre Julie Boulet. «Elles pourront ainsi passer leurs derniers moments dans un cadre intime et rassurant qui favorise le respect de leurs valeurs et de leur dignité, et ce, en compagnie de leurs proches», a-t-elle ajouté.